

Séance du 24 juin 2025

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 31
Absents : 11
dont suppléés : 0
dont représentés : 4
Votes pour : 35
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 35

Date de la convocation

18/06/2025

Date de publication

01/07/2025

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT, P. DEMOUGE, A. FESSLER, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, C. LESOU, G. MICLO, P. MIESCH, A. NAWROT, E. OTERNAUD, E. PARROT, C. PARTY, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, P. VUILLAUMIE, A. ZIEGLER

Pouvoirs : A. FENDELEUR à J-P. BRINGARD, V. ORLAT-BELOT à J-L. ANDERHUEBER, F. MONCHABLON à G. MICLO, E. WILLEMAIN à C. CODDET

Secrétaire de séance : E. PARROT

Délibération n° 063-2025

Objet : Finances - budget annexe assainissement collectif - décision modificative n°01

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260 393,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260 393,00 €
D-2315-32 : Réhab. Réseau EU_Lachapelle ss Chaux	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	260 393,00 €	0,00 €	260 393,00 €
Total Général		520 786,00 €		260 393,00 €

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC BELFORT 2

Visa préfectoral

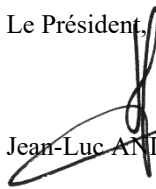
Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

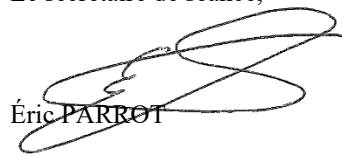
Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER




Le secrétaire de séance,

Éric PARROT



Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le



ID : 090-200069060-20250624-2025019-BF